



Communiqué de la Commission Régionale de Discipline

Nous vous invitons à retrouver les principales décisions de la commission prises au cours des séances 27 janvier et du 3 février 2026.

- **Dossier 1 :**
 - Utilisation d'engins pyrotechniques
 - DEUX (2) matchs avec sursis pour le Président
 - Amendes : 2 060 € dont 1 150 € avec sursis
- **Dossier 2 :**
 - UN (1) match de suspension de terrain avec sursis pour propos des supporters
 - Amendes : 335 €
- **Dossier 3 :**
 - NEUF (9) mois de suspension dont QUATRE (4) mois avec un sursis pour un comportement intimidant et menaçant envers officiels.
 - Amendes : 185 €
- **Dossier 4 :**
 - UN (1) match de suspension de terrain avec sursis pour le mauvais comportement des supporters
 - Amendes : 235 €
- **Dossier 5 :**
 - Perte de la rencontre par pénalité pour manquement à l'obligation de sécurité
 - NEUF (9) matchs de suspension dont DEUX (2) matchs avec sursis pour acte de brutalité d'un joueur envers un adversaire
 - TROIS (3) matchs de suspension pour un joueur pour propos excessifs d'un joueur envers un adversaire
 - Amendes globales : 825 €



- **Dossier 6 :**
 - UN (1) match de suspension de terrain avec sursis pour mauvais comportement des supporters
 - Amendes : 285 €

- **Dossier 7 :**
 - SIX (6) mois de suspension dont TROIS (3) mois avec sursis pour manquement à la charte de l'éthique
 - Amende : 135 €

Les prochaines séances auront lieu les mardis 10 et 17 février 2026.